Plaquette FORMATION

ACCOMPAGNATEUR DE TOURISME ÉQUESTRE : NIVEAU 4

CODE RNCP 41108
Certificateur : FFE Date enregistrement de la certification : 18-07-2025 (durée 3 ans)
Lien site FFE https://metiers.ffe.com/accompagnateur-de-tourisme-equestre-ate/

OBJECTIFS

- Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre,
- Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité dans le respect de la déontologie et du bien-être animal,
- Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être,
- Obtenir le Titre à Finalité Professionnelle Accompagnateur de Tourisme Équestre.

PRÉ-REQUIS

- Être âgé de **18 ans** minimum,
- Être titulaire de la **licence fédérale** de pratiquant en cours de validité,
- Être titulaire de **l'attestation « Prévention et Secours Civiques » (PSC)** ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ou d'une attestation reconnue équivalente par la règlementation,
- Présenter un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation,
- Être titulaire au minimum **du Galop 6 de pleine nature ou du Galop 6 de cavalier** ou du Degré 2 délivré par la FFE,
- **Totaliser 7 jours de randonnée** minimum attestés par un établissement adhérent à la FFE ou validés sur le carnet de randonnée électronique du candidat ou être titulaire du Brevet fédéral de randonneur d'argent délivré après le 01/08/2011 ou équivalent,
- **Être admis aux épreuves du test d'entrée en formation** (test à cheval et test d'orientation pédestre).

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Tout établissement équestre titulaire d'un label « Centre de Tourisme Equestre »

RYTHME D'ALTERNANCE

Variable selon le lieu de formation et la saison (2 jours de formation/3jours en entreprise ou semaine complète).

(hors vacances scolaires). Le calendrier sera transmis au candidat et au tuteur de stage.

MODALITES

En présentiel

6
Lieux de formation

Sept ou Oct 2025
(selon UFA)
début de formation

455 heures de formation
Durée : **1 an**
(ou 6 mois mini selon positionnement)

Juin à Août 2026
(selon UF)
fin de formation

CF
CENTRE DE FORMATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Plaquette
FORMATION

ATE

CONTENU DE LA FORMATION

Règlement complet de la formation

- Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement du tourisme équestre – 155 h
- Module 2 : Techniques équestres du tourisme équestre – 150 h
- Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures – 80 h
- Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire – 70 h

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Présentations théoriques interactives,
- Mise en situation pratique, à cheval et autour du cheval.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Durant la formation :** évaluations formatives à l'issue des périodes définies dans le livret d'apprentissage,

- **Certifications finales :**
  La certification comporte 3 Blocs de Compétences (BC)
  - BC1 : Piloter les activités et les projets de la structure de tourisme équestre pour en assurer le développement.
  - BC2 : Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité dans le respect du bien-être animal.
  - BC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre ainsi que l'entretien du matériel et des installations
- L'obtention d'un BC donne lieu à la délivrance par la FFE d'une attestation de réussite. Les BC ainsi délivrées sont acquises définitivement,

- Les attestations de réussite sont transmises directement par la Fédération Française d'Équitation. Une attestation de suivi de formation sera délivrée en fin de formation par le CFA.

Indicateurs disponibles sur notre site rubrique «qui sommes nous » :
Taux de réussite, Insertion professionnelle, poursuite d'études, satisfaction

HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CF :

- *formation*.ara@cre.ffe.com
- 06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet :
https://www.centredeformation-creara.com/_files/ugd/4441dc_f94bc5bcfc704f3c977f1180194a6e73.pdf

Formulaire d'Aménagements Handicap :
https://www.centredeformation-creara.com/_files/ugd/6e39f3_2b662616e59f49ab904f16a72ce969dd.pdf

APRÈS LA FORMATION

- Accès à l'emploi d'Animateur soigneur de catégorie 1 et Guide équestre de catégorie 2 dans la convention collective du personnel des centres équestres), à titre permanent, occasionnel ou saisonnier),
- Poursuite d'études et équivalences : *L'obtention de l'ATE dispense le candidat des tests des exigences préalables à l'entrée en formation du BPJEPS activités Équestres , il donne également les UC1 –UC2 – UC3 du BPJEPS AE .*

TARIFS

- Formation financée par l'OPCO de l'employeur pour le contrat de professionnalisation https://www.ocapiat.fr/l-essentiel-sur-le-contrat-de-professionnalisation/,
- Financement partiel possible par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes sur prescription de votre mission locale ou France Travail,
- Financement transition Pro dans le cadre d'une transition professionnelle. https://www.transitionspro-ara.fr/,
- Autre financement, nous contacter.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Être admis aux épreuves du test d'entrée en formation qui est un examen,
- Avoir transmis son dossier de candidature complet,
- Avoir trouvé un employeur pour signer une convention de stage.

Délais d'accès : 2 mois avant le début de la formation dans la limite des places disponibles (max 10-12 selon UF) et des accords des financeurs.

NOS UNITÉS DE FORMATION

01 AIN

Espace Cheval Formation
323 St Oyen 01370
COURMANGOUX
06.80.44.34.18

07 ARDECHE

CE d'Antoulin
Chemin Antoulin
07440 CHAMPIS
06.68.88.12.40

26 DRÔME

Vercors à cheval
175 route De Loscence,
26420 La Chapelle-en-Vercors
06 80 13 91 42

69 RHÔNE

La Poneyterie
532 Chem. de Combarinel
69390 Millery
06.36.98.77.20

73 SAVOIE

CE des Bauges
Route de « Chez Lovat »
73340 LESCHERAINES
06.82.28.22.76

74 HAUTE SAVOIE

École d'Equitation de Peillonnex
134 IMPASSE des Grands Pres
74250 PEILLONNEX
06.86.26.57.79

CONTACT CF RÉGIONAL

CF Comité Régional d'Equitation Auvergne-Rhône-Alpes
Maison Régionale des Sports
68 avenue Tony Garnier, 69304 Lyon cedex 07

06 35 50 32 04 (Cassandre)
06 29 96 06 06 (Corinne)
07 66 38 35 15 (Marylin)
formation.ara@cre.ffe.com

Numéro UAI : 0 0114 60 Numéro Siret : 833 648 496 000 28 OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.

DISPENSES ET ÉQUIVALENCES ATE RNCP 41108

Le candidat titulaire d'une certification, d'un titre ou de résultats sportifs figurant dans la colonne de gauche du tableau ci-dessous est dispensé des exigences techniques préalables à l'entrée en formation (ETP) et/ou du test de vérification des exigences préalables à la mise en situation professionnelle (EPMSP) et/ou obtient le ou les bloc(s) de compétences correspondant(s) de l'Accompagnateur de tourisme équestre.

Accompagnateur de tourisme équestre							
Équivalences dans l'ATE / Vous avez obtenu	ETP (1)	EPMSP (2)	BC 1	BC 2		BC 3	
				Dispense Dossier (3)	Dispense SE (4)	Dispense CP (5)	Dispense DTE (6)
Titres à finalité professionnelle enregistrée au RNCP							
Animateur Poney délivré après le 13/11/2009		X					
Animateur Assistant d'Equitation		X					
Animateur d'Equitation		X					
Moniteur d'équitation mentions Attelage ou Équitation Western		X	X			X	
BC1 de l'Accompagnateur de tourisme équestre obtenu avant le 26/01/2025			X				
BC2 de l'Accompagnateur de tourisme équestre obtenu avant le 26/01/2025		X		X			
BC3 de l'Accompagnateur de tourisme équestre obtenu avant le 26/01/2025						X	
Certifications délivrées par le ministère chargé des sports enregistrées au RNCP							
BEES 1 Activités équestres ou Equitation (7)	X	X	X			X	
BPJEPS spécialité Activités équestres mention Tourisme équestre (7)	X	X	X	X		X	
BPJEPS spécialité Activités équestres autres mentions (7)	X	X	X			X	
BPJEPS spécialité Educateur sportif mention Activités équestres (7)	X	X	X			X	
BC1 + BC2 du BPJEPS Educateur sportif Equitation (7)			X				
BC4 du BPJEPS Educateur sportif Equitation (7)	X					X	
Certificats de qualification professionnelle délivrée par la Commission paritaire nationale de l'emploi- Entreprises équestres enregistrée au RNCP							
CQP Animateur Soigneur Assistant (7)		X					
CQP Organisateur de Randonnée Équestre (7)	X	X	X	X		X	
CQP Enseignant Animateur d'Equitation (7)	X	X				X	
BC 2 + BC3 CQP Enseignant Activités Équestres (7)	X					X	
Résultats sportifs							
3 participations en TREC en épreuves Club Elite ou Amateur 3 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X						
3 participations en TREC en épreuves Amateur 2 minimum ou équivalentes avec un minimum de 75% des points sur chaque test	X						X
3 participations en trail en épreuves Club Elite ou Amateur 3 minimum ou équivalentes avec un minimum de 65 /70	X						
3 participations en trail en épreuves Amateur 2 minimum ou équivalentes avec un minimum de 65 /70	X						X

(1) : Dispense des exigences techniques préalables à l'entrée en formation
(2) : Dispense des exigences préalables à la mise en situation professionnelle
(3) : Dispense du dossier roadbook
(4) : Dispense de l'accompagnement de sortie équestre
(5) : Dispense du cas pratique
(6) : Dispense de la démonstration technique équestre
(7) : Candidats attestant d'une expérience professionnelle d'une durée d'1 an minimum dans le champ de l'encadrement du tourisme équestre.